Chaque année chers amis, nous nous retrouvons dans l'émotion, dans l'authenticité des sentiments, dans la compassion, pour ceux des vôtres qui sont restés ici, loin de leur famille, de leurs amours, de ce qui devait être leur vie.

Chaque année nous saluons les morts, les vôtres et les nôtres, et nous avons raison de rester fidèles à leur mémoire. Mais cette année mes généraux, j'ai lu vos éditoriaux de l'Ancre d'or et cela m'a replongé dans une autre perception de la guerre et de ses conséquences.

Les morts sont ici, mais les blessés, les éclopés, les traumatisés, eux, sont, rentrés au pays. Ceux-là que le Colonel Picot, premier président de l'Union des blessés de la face et de la tête, appelait les « gueules cassées », survivants de la Première Guerre mondiale, ayant subi une ou plusieurs blessures au combat, et affectés par des séquelles physiques graves, notamment au niveau du visage, ou des hommes marqués psychologiquement par le combat et qui ne purent regagner complètement une vie civile ou qui ont dû, parfois être internés à vie.

Pour la famille la perte d'un fils est une épreuve atroce, mais que dire de celles qui virent revenir un éclopé physique ou mental, et qui ont poursuivi leur vie à ses côtés, sans possibilités alors de faire leur deuil. Portant cette douleur leur vie durant.

Parmi les neufs millions de morts il y avait près d'1,5 million Français, ce qui fit de la France le deuxième pays où les pertes furent les plus importantes. Mais audelà de ce chiffre épouvantable des morts, il y eut aussi près de 4 millions de blessés, dont 500 000 blessés au visage avec des plaies de la face, du nez, des yeux et des oreilles, et surtout des fractures des maxillaires, avec un préjudice esthétique et des conséquences psycho-sociales énormes. La violence des combats, aggravée par l'usage intense d'armes nouvelles, telles les gaz de combat, provoqua chez nombre de survivants des séquelles psychologiques parfois irréversibles et impressionnantes.

C'est donc à eux que je souhaitais que nous pensions cette année, aux éclopés, aux traumatisés, parce que, au-delà de la guerre, pour beaucoup, la détresse, les séquelles ont perduré détruisant la vie des survivants et de leur famille. Ce sacrifice-là, des fils de votre pays, de votre arme, est d'un degré inouï de souffrance, un traumatisme collectif que nous devions, que nous devons garder en mémoire. Le sang des vôtres a coulé ici, mais ceux qui sont repartis d'ici ont parfois ramené chez vous une douleur de vie à assumer individuellement et collectivement et cela ne peut s'oublier.

C'est avec une émotion fraternelle par-delà le temps et l'espace, qu'au nom de notre population et de mes collègues, je tiens à vous exprimer notre amitié reconnaissante sincère.

Il reste que les cimetières que nous visitons ici ou à Bellefontaine, sont des lieux emblématiques d'une folie meurtrière à proscrire, et pourtant tellement ignoblement latente, dès que des fous prennent le pouvoir. La vigilance doit être de tous les instants, le renforcement de nos moyens de défense aussi.

Ces lieux de mémoires, tellement importants, vont peut-être recevoir dans 4 ou 5 jours la consécration d'une reconnaissance au patrimoine mondial à l'Unesco. Parmi les 139 sites qui composent cette proposition : 96 sont situés en France, 27 en Flandre et 16 en Wallonie dont trois dans notre commune.

L'objectif de cette demande collective est de reconnaitre la valeur architecturale, artistique et paysagère de ces lieux, qui reflètent des valeurs et différentes cultures ,et c'est résolument un hommage aux millions de morts de ce terrible conflit qui a impliqué plus de 130 États à travers le monde et qui a durablement impacté leur histoire et leurs populations.

Selon son acte constitutif, l'Unesco a pour objectif de « contribuer au maintien de la <u>paix</u> et de la <u>sécurité</u> en resserrant, par l'<u>éducation</u>, la <u>science</u>, et la <u>culture</u>, la collaboration entre <u>nations</u>, afin d'assurer le <u>respect</u> universel de la <u>justice</u>, de la <u>loi</u>, des <u>droits</u> de <u>l'Homme</u>, et des <u>libertés</u> fondamentales pour tous, sans distinction de <u>race</u>, de <u>sexe</u>, de <u>langue</u>, ou de <u>religion</u>, que la <u>Charte des Nations unies</u> reconnaît à tous les <u>peuples</u> »

Ce serait une consécration de plus de l'amitié qui nous lie. Je forme le vœu que cette perpétuation physique de la mémoire obtienne la reconnaissance comme outil d'éducation et de mémoire. Merci d'avoir porté ce dossier avec nous, merci de votre fidélité aux vôtres et à nous, et

« Au nom de Dieu, vive la coloniale! »

BP

16.09.2023